

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2011/58

**Objet : Indemnité de conseil au Trésorier public du S.M.A.D.E.S.E.P.**

L'an deux mille onze, le 21 décembre 2011, à 15h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Savines-le-Lac, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

### Séance du 21 décembre 2011

Date de convocation :  
Le 15 novembre 2011

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents 12  
Vote(s) pour 12  
Vote(s) contre 0  
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :  
Mme Valérie Poli-Rossi

Auxiliaire Secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

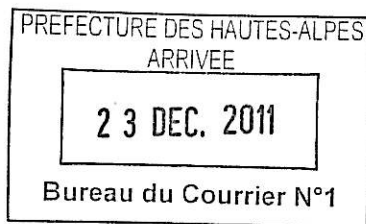
Etaient Présents : **M. Victor BERENGUEL** (Président), **M. Jean-Pierre GANDOIS** (Vice Président), **M. Bernard ALLARD LATOUR** (Vice Président), **M. Marc AUDIER** (Suppléant de Mme Chantal EYMEOD), **M. Marc ZANETTO** (rapporteur du budget), **M. Michel BAUDRY** (suppléant de M. Jean BERNARD), **Mme Valérie POLI-ROSSI** (conseillère syndicale) ; **M. Daniel BOSQUET** (suppléant de Mme Valérie GRENARD), **M. Jean Claude FERMIER** (secrétaire du Smadesep), **M. Claude VINCENT** (conseiller syndical), **M. Joël BONNAFOUX** (Conseiller Syndical) **M. Claude FEUTRIER** (conseiller syndical suppléant de M. GRAGLIA)

Etaient représentés :

Mme Catherine SAUMONT donne pouvoir à M. Bernard ALLARD LATOUR  
Mme Chantal EYMEOD par M. Marc AUDIER ;  
Mme Valérie GRENARD par M. Daniel BOSQUET ;  
M. Christian GRAGLIA par M. Claude FEUTRIER ;

Etaient invités : M. Frédéric MAZZIA (représentant M. CATELAIN du Syndicat des professionnels de Serre-Ponçon), M. Patrice CEA (service tourisme CG 05), M. Bernard ADAM (comité départemental de voile 05), Mme Brigitte FOURRETS (Comité de promotion de Serre-Ponçon), M. Michel MAGALLON (Serre-Ponçon cote 780), M. Alain ZURBACH (EDF), M. Jean Louis MICHEL (Communauté de communes Ubaye Serre-Ponçon), Mme Laurence CRISCUOLO (Communauté de communes de l'Embrunais)

Etaient excusés : M. Marcel CANNAT (conseiller syndical), M. Alain FARDELLA (conseiller syndical), M. Joël GIRAUD (député), M. Jean Marie BERNARD (conseiller syndical), Mme Monique ESTACHY (conseiller syndical), M. Pascal VENTRE (CG 04 service développement économique) M. Roger MASSE (Maire de la Bréole), M. Gilbert TAVAN (fédération des irrigants 05)

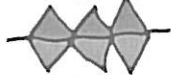


VU :

- L'article 97 de la loi n° 82-213 du 23 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Le décret n° 82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,
- L'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 fixant le mode de calcul de l'indemnité de conseil attribuée aux receveurs municipaux,

### CONSIDERANT :

- Les prestations fournies par M. Philippe WEYNACHTER, Receveur Percepteur du Trésor, comptable public de la collectivité,



**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 21 décembre 2011 :**

- **DECIDE** de demander son concours pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable telles que prévues à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 ;
- **DECIDE** de lui attribuer pour l'exercice 2011 l'indemnité de conseil visée par l'arrêté du 16 décembre 1983 calculée en application du tarif déterminé à l'article 4 de l'arrêté susvisé au taux de 100 % ;
- **APPROUVE** le mandatement de la somme de 443,50 € bruts soit 404,67 € nets sur le compte de M. WEYNACHTER.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

**M. Victor BERENGUEL**

**Président du S.M.A.D.E.S.E.P.**

